



Le bitcoin s'envole vers les sommets et pousse la Suisse à serrer la vis

Monnaie Les crypto-monnaies virtuelles se développent à la vitesse grand V et deviennent même des outils hautement spéculatifs. Les autorités de régulation traquent aujourd'hui les fraudeurs, qui se multiplient.

Pierre Veya

pierre.veya@lematindimanche.ch



Le bitcoin valait une fraction de centime à son lancement en 2009. Aujourd'hui il a dépassé les 4000 francs suisses. Bloomberg/Reuters

Ueli Maurer veut mieux réglementer le commerce des monnaies virtuelles (électroniques), les crypto-monnaies, comme le bitcoin, la plus connue du grand public. Non qu'il y ait un péril immédiat selon le chef du Département fédéral des finances (DFF), mais la célèbre monnaie qui s'échange essentiellement sur des plateformes privées, soumises à peu de contrôles, a dépassé le stade de l'ovni technologique manipulé par des geeks informatiques. En quelques années, la valeur du bitcoin émise en 2009 à 0,001 dollar s'est envolée. Elle atteint aujourd'hui... 4066 francs! On estime que les investissements dans cette monnaie se montent aujourd'hui déjà à 140 milliards de dollars.



C'est certes infime à l'échelle des transactions financières, mais une telle progression allèche aujourd'hui l'intérêt des fonds spéculatifs (*hedge funds*), convaincus que le bitcoin et ses innombrables déclinaisons pourraient devenir une valeur refuge, comparable à l'or. Le problème, c'est que le bitcoin et ses avatars échappent à tout contrôle des États et des banques centrales, qui ne peuvent pas influencer sa valeur. «En fait, c'est la philosophie même de cette monnaie virtuelle. Ce n'est en soi pas un problème, simplement ceux qui entrent sur ce marché doivent savoir qu'ils prennent des risques en conséquence. Les crypto-monnaies peuvent connaître des variations extrêmes de l'ordre de 15 à 30% en une seule journée», explique Olivier Scaillet, professeur à l'Université de Genève et chercheur au Swiss Finance Institute (SFI).

La valeur du bitcoin est singulière

Selon la théorie économique, la valeur d'une monnaie reflète peu ou prou la valeur de l'économie de son pays. Le bitcoin, lui, obéit à une autre logique: sa valeur dépend de son usage. Plus il est utilisé, plus il s'apprécie car sa quantité émise est limitée arbitrairement à 21 millions d'unités. Certains pensent que son plateau atteindra les 50 000 dollars d'ici à quelques années. En fait, personne n'en sait rien. Car, si l'usage des crypto-monnaies progresse chaque jour, ces nouveaux moyens de paiement ne sont pas à l'abri de fraudes, d'agissements douteux de certaines plates-formes d'échanges piratées, comme Mt. Gox, la plus ancienne Bourse privée de bitcoins, fermée en février 2014. Il y a peu, James Dimon, patron de JP Morgan Chase, n'hésitait pas à dénoncer une bulle spéculative fondée sur une «gigantesque fraude». La Chine, pays numéro 1 dans le négoce du bitcoin, vient de serrer la vis et d'interdire l'usage du bitcoin pour lever des fonds, considérant que les plates-formes servaient avant tout à contourner la loi interdisant la sortie de capitaux du pays, limitée à 50 000 dollars.

«En fait, ce qui est intéressant, c'est l'apprentissage que les autorités nationales font avec le bitcoin. Ce n'est pas la technologie ni la philosophie qu'il faut interdire mais bien

informer les utilisateurs des risques et lutter

«Aujourd'hui, la Suisse joue dans certains domaines un rôle de pionnier et de leader. C'est remarquable»

Marc Bürki,
CEO de Swissquote

contre les fraudes», juge Adrien Treccani, CEO de Metaco, un fournisseur de solutions technologiques. «Et, dans ce sens, la Suisse conduit une politique intelligente.»

Les services d'Ueli Maurer, le Département des finances et la FINMA (l'autorité de régulation des marchés financiers), se montrent favorables au développement des start-up. La législation se veut graduelle: les exigences de transparence, de sécurité augmentent avec le volume et la nature des transactions. Ainsi, le Département des finances prépare, pour 2018, une licence bancaire dite «light» (allégée). Ce qui n'a pas empêché la même FINMA de fermer, le 19 septembre dernier, plusieurs sociétés de négoce de monnaies virtuelles qui n'ont pas respecté les règles sur la collecte de l'épargne, qui exigent une autorisation au-delà de certaines sommes traitées. Ce vendredi toujours, la FINMA annonçait vouloir se pencher sur une nouvelle activité en pleine expansion: le financement des start-up par l'émissions de parts sociales (actions) virtuelles utilisant le même principe technologique que le bitcoin, les ICO (acronyme anglais pour *initial coin offerings*), qui se multiplient à la vitesse grand V, mais dont certaines sont probablement de vulgaires escroqueries ou des tentatives de lever des fonds illégaux. Bref, le Département des finances serre les boulons. Il est d'autant plus incité à le faire que les monnaies virtuelles entrent dans le champ des placements financiers qui y voient un nouvel eldorado sans limites.

Marc Bürki, patron de Swissquote, se dé-



clare lui-même surpris par l'enthousiasme suscité par sa plate-forme qui permet d'acheter et de vendre des bitcoins, lancée au milieu de l'été, la première banque à le faire en Europe: «Le volume échangé correspond à plusieurs millions de USD par jour. Nos clients sont conscients qu'il s'agit de placements hautement spéculatifs. Comme banque, nous offrons des garanties que les bitcoins déposés sont en sécurité et que le client peut à tout moment les revendre. C'est un aspect très important et qui nous différencie d'autres plates-formes. Pour l'instant, nous n'acceptons pas des transferts de bitcoins. Nous devons au préalable être en mesure d'identifier leur provenance pour respecter les dispositions antifraude et blanchiment.»

Fort de ce succès, Swissquote réfléchit à introduire le négoce de l'etherum – une monnaie virtuelle née en Suisse et qui séduit de plus en plus les professionnels en raison de logiciels très robustes et bien adaptés – pour se marier aux blockchains, ces contrats numériques inviolables et garantissant à ses usagers que toute modification ne peut y être apportée que par les parties contractantes. «En fait, la technologie qui supporte les crypto-monnaies est sidérante par sa robustesse et sa capacité, quasi infinie, qui permet de réduire les intermédiaires. Il y a peu, j'avais l'impression que la place financière suisse était larguée.



Aujourd'hui, elle joue dans certains domaines un rôle de pionnier et de leader. C'est remarquable», conclut Marc Bürki.

Évidemment, les risques augmentent au fur et à mesure que les monnaies virtuelles se développent. Les États l'ont compris. À l'image de la Suisse, plusieurs durcissent leur réglementation. Les banques centrales, qui n'ont aucune envie que la masse monétaire émise leur échappe un jour, préparent toute une riposte, la création de monnaies numériques. La Banque du Japon vient de lancer son propre bitcoin, le J-coin, et la BNS, selon nos sources, serait en discussion pour créer un franc numérique. ●

